

# Des opérations phares en PACA

## Agenda PACA

**Un colloque technique sur le thème "les certificats d'économie d'énergie, un nouvel instrument pour l'efficacité énergétique"** se tiendra le vendredi 10 mars 2006 de 9h à 12h au Sofitel Palm Beach à Marseille, organisé par l'ADEME, la DRIRE et l'association ATEE. Programme et inscription auprès de l'ATEE, [anne-marie.forte@ccimp.com](mailto:anne-marie.forte@ccimp.com), fax : 04 91 10 01 00

**Le Salon Méditerranéen de la maîtrise des énergies :** les 18, 19 et 20 mai à St-Raphaël (Var). Programme disponible auprès de l'ADEE, [infosalon@adee-paca.org](mailto:infosalon@adee-paca.org)

**La Fête du Soleil GHB :** les 19 et 20 mai à Aubagne avec des expositions, des conférences, des animations pour les scolaires. Contact : Aurore Mattéo, [aurore.matteo@agglo-ghb.com](mailto:aurore.matteo@agglo-ghb.com) ou [www.agglo-ghb.fr](http://www.agglo-ghb.fr)

**La quatrième édition de la Semaine du Développement Durable** se tiendra du 29 mai au 4 juin 2006. Inscription avant le 30 avril sur [www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr](http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr)

**La fête du Soleil de Nice :** la première édition se tiendra les 16 et 17 juin. Contact : Arnaud Bonnin [arnaud.bonnin@ville-nice.fr](mailto:arnaud.bonnin@ville-nice.fr)

**Publications :** Trois nouvelles fiches d'opérations sont disponibles : le stade d'Aubagne, l'hôtel Ibis de La Valentine et la cuisine centrale d'Apt. A demander au guichet régional d'information ENERPLAN ou à télécharger sur le site d'ENERPLAN [www.enerplan.asso.fr](http://www.enerplan.asso.fr)

## La copropriété Les Glycines à Cagnes-sur-mer

Cette résidence construite en 1978 est constituée de 91 appartements répartis sur 7 étages. La nécessité de rénover l'installation de production d'eau chaude et la volonté de réaliser des économies tout en préservant l'environnement ont amené les copropriétaires à étudier le solaire. Un pré-diagnostic, réalisé par le bureau d'étude Transenergie, a mis en évidence les éléments nécessaires à la prise de décision pour les co-proprétaires, à savoir les économies d'énergie réalisables ainsi que les coûts et les aides financières mobilisables grâce à la solution solaire. L'installation solaire comporte une surface de capteurs de 72 m<sup>2</sup> installés en toiture terrasse et un ballon de stockage de 6 000 litres. Elle couvre 50% des besoins en eau chaude sur l'année. L'investissement initial est de 96 438 € TTC dont on déduit une aide de 38 160 € de l'ADEME dans le cadre du contrat de plan Etat-ADEME-Région et de

26 775 € du département des Alpes-Maritimes, soit un total restant de 31 503 € TTC.

Cette opération permet d'économiser 4 468 € par an sur les charges et dégage un temps de retour net de 7 ans. Enfin elle évite le rejet dans l'atmosphère de 10,4 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. A noter : les copropriétaires occupants pourront déduire, au titre du crédit d'impôt énergies renouvelables, 50% de leur quote-part de l'équipement, aides réduites. Une opération rentable sur tous les plans qui devraient intéresser nombre de copropriétés dans la région !



La copropriété Les Glycines - Crédit Transénergie

## Au Marineland d'Antibes, on utilise le soleil pour chauffer l'eau des bassins !

Le Parc Aqua'Splash, centre aquatique intégré au fameux parc de la mer Marineland, où sont présentés depuis 35 ans orques et dauphins, a choisi le solaire pour le chauffage de l'eau de trois bassins. Une surface de 445 m<sup>2</sup> de panneaux solaires non vitrés, dans lesquels circule directement l'eau de baignade, permet d'augmenter la température de l'eau de 8 à 12°C. Une chaudière à gaz apporte le complément en l'absence de soleil. Trois bassins sont équipés : le grand bassin de 1 150 m<sup>3</sup> avec 220 m<sup>2</sup> de capteurs installés sur un talus, le bassin à vague de 720 m<sup>3</sup> et la "rivière" de 250 m<sup>3</sup> avec chacun 225 m<sup>2</sup> installés sur des pergolas en bois, qui offrent ainsi de l'ombre aux visiteurs. L'installation solaire économise l'utilisation d'environ 168 000 kWh de gaz et, de ce fait, évite le rejet dans l'atmosphère d'environ

47 tonnes de CO<sub>2</sub>/an (sur la base de la productivité moyenne d'un capteur souple constaté en PACA).



Centre nautique Antibes - Crédit New-Point-Product

Accord-cadre Etat-Région-ADEME

Plan d'actions pour le développement de l'énergie solaire en PACA



Réalisation : ENERPLAN  
Tél. : 04 94 32 70 08  
Fax : 04 94 32 71 40  
[info@enerplan.asso.fr](mailto:info@enerplan.asso.fr)  
[www.enerplan.asso.fr](http://www.enerplan.asso.fr)

Crédit photos : ENERPLAN

Conception graphique : L'agence Mars

Imprimeur : SVI Publique

Édition : Mars 2006

Dépôt légal : 2002-02

N° ISSN : 1633-6615